

1642 – 1668.

**La réflexion anglaise sur le pouvoir politique ou le paradoxe de la poudre**

**Recension de Myriam-Isabelle DUCROCQ, *Aux sources de la démocratie anglaise de Thomas Hobbes à John Locke*, Presses Universitaires du Septentrion, collection « Domaines Anglophones », Villeneuve d'Ascq, 2012, 289 p., Avant-propos de Franck Lessay, index rerum, index nominum, bibliographie.**

L'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle constitue, il est facile de s'en convaincre, un des laboratoires majeurs de la pensée politique moderne. L'ouvrage de Myriam-Isabelle Ducrocq (maître de conférences au Département d'études anglophones de l'Université Paris Ouest Nanterre) se propose de comprendre la particularité et la fécondité de ce « moment ». Il n'a pas ainsi pour but, malgré ce que laisse penser son titre, de dresser l'archéologie d'une hypothétique dynamique « démocratique » anglaise. Son ambition, à travers l'étude croisée des œuvres de Thomas Hobbes (1588-1679), James Harrington (1611-1677), Algernon Sidney (1623-1683) et John Locke (1632-1704), est plus largement de déterminer la spécificité de ce « moment » et son legs à la pensée politique postérieure, en termes de problématiques, de thèses, voire de découvertes. Une des hypothèses séminales de l'ouvrage est en effet que nous sommes encore largement débiteurs de ce moment théorique. Cependant, pour l'A., cette continuité n'aurait pas fondamentalement à voir avec la persistance d'une configuration historique et sociale particulière, mais avec la radicalité même de la démarche théorique commune des pensées qu'elle étudie. En cherchant à dégager la nature anhistorique et universelle du pouvoir politique, elles auraient saisi une vérité qui nous concerne encore.

Mais cette « vérité » se présente selon l'A. sous la forme de la prégnance d'un problème, ou plutôt d'un paradoxe que semble résumer ce propos de James Harrington que cite l'A. :

le pouvoir souverain est une créature nécessaire quoique redoutable, semblable à la poudre qui (pour les soldats que vous êtes) est à la fois une sûreté et un danger. (James Harrington, *Oceana*, Belin p. 322).

C'est précisément cette commune prise en compte, par les quatre penseurs étudiés, du caractère à la fois « redoutable » et « nécessaire » du pouvoir souverain qui constitue l'objet central de cet ouvrage. La nature du pouvoir politique apparaît alors chez eux comme quelque chose d'irréductible à une conception qui insisterait de manière unilatérale sur sa « nécessité » ou sur sa « dangerosité ». Il y aurait ainsi malgré la diversité des approches, la prise de conscience partagée de la persistance d'un reste qui en vient finalement à les rapprocher. Ainsi le caractère apparemment paradoxal du rapprochement d'auteurs que l'on a coutume d'opposer, s'expliquerait par le caractère éminemment problématique de l'objet qu'ils entendent penser et par les lectures trop unilatérales que l'on fait trop souvent de leur pensée. Si l'A. entend dégager l'existence de « tendances apparemment contradictoires au sein de leurs œuvres » (p. 257), c'est d'abord pour déceler la communauté fondamentale de ces quatre auteurs. L'enjeu central n'est pas tant d'interroger la cohérence d'une pensée, qu'une communauté de démarche. C'est là l'originalité de cette étude, et peut-être là où elle sollicite le plus la discussion.

L'A. pointe ainsi l'existence chez les quatre auteurs du corpus des « tendances apparemment contradictoires ». Ces dynamiques contraires présentent dans la pensée de ces auteurs partant de point de départ opposés, permettraient de parvenir à des conclusions fort proches. Pour le dire plus concrètement, il est fréquent d'insister sur l'existence d'une différence radicale entre la défense hobbesienne de l'absoluité du pouvoir souverain et l'accent mis sur la critique de tout arbitraire du pouvoir politique chez Locke, Harrington ou Sidney. Cependant, la prise en compte des dynamiques propres de ces pensées, et la volonté d'en comprendre toute la complexité imposerait de saisir l'importance donnée par Hobbes à la liberté des sujets, comprise par l'A. comme « liberté imprescriptible de désobéir aux ordres du souverain », et d'un autre côté, la reconnaissance par Locke d'un pouvoir exécutif discrétionnaire « toujours en exercice, qui agit en dehors des lois, et parfois contre la loi », la volonté d'attribuer une « puissance intacte » au pouvoir souverain chez Harrington, ou chez Sidney, l'idée que le Parlement doit posséder d'« un pouvoir absolu » (p. 257). En prenant ainsi conscience de ce qui travaille de manière en apparence contradictoire ses pensées, du fait de la complexité de l'objet même qu'elles étudient, on pourrait faire droit à une forme de coïncidence focale entre elles. On serait ainsi en présence d'une volonté commune d'articuler l'existence d'un pouvoir souverain absolu, rendu nécessaire par la prise en compte de ce que

sont *réellement* les hommes et les communautés politiques, et l'effort pour concilier cette existence avec le respect de l'intérêt commun et de la liberté des citoyens, ou plus exactement le refus d'identifier un tel pouvoir absolu à un pouvoir purement arbitraire. Ainsi, comme l'affirme l'A., « fondamentalement, ce qui les rassemble, c'est leur réflexion, non pas sur l'identité du détenteur du pouvoir, mais sur sa finalité » (p. 258), finalité dont l'unité apparaît cependant problématique : la préservation du corps politique et le respect de la liberté des sujets, la constitution d'un pouvoir suffisamment puissant pour être opératoire, mais devant être contrôlé pour éviter qu'il ne se retourne contre les sujets, en n'étant plus indexé à la fin en vue de laquelle il a été institué.

La concordance fondamentale de ces quatre pensées politiques s'expliquerait d'abord selon l'A., par l'identification identique du problème politique qu'ils cherchent à résoudre. L'unicité de ce moment théorique auxquels ils donnent sa spécificité reposerait ainsi en premier lieu sur l'expérience partagée de la guerre civile. Ainsi pour l'A., confrontés à cet événement décisif,

les théoriciens n'eurent alors de cesse de comprendre les causes et les mécanismes de la guerre civile anglaise, perçue comme une maladie qui s'était emparé de tout le corps politique. Qu'ils fussent de simples observateurs comme Thomas Hobbes ou qu'ils aient assumé des fonctions politiques comme James Harrington, Algernon Sidney et John Locke, ils poursuivaient un même but : permettre à l'Angleterre de prévenir tout nouvel épisode de ce genre, et garantir sa stabilité, sa prospérité et sa gloire (p. 22).

L'enjeu de la réflexion politique serait ainsi pour tous ces auteurs de dégager les moyens d'assurer ce qui constitue la condition même de la prospérité et de la grandeur de l'Angleterre, à savoir sa stabilité politique. C'est dans ce cadre qu'apparaît nécessaire de dégager les causes des mutations du corps politique, afin de les contrôler. Cela ouvrirait à la fois un certain type d'enquête et à une certaine conception du pouvoir politique, qui en découvrirait aux yeux de l'auteur l'essence problématique.

Selon l'A., l'étude du corps politique se présente alors chez ces quatre auteurs comme une « *anatomie du corps politique* ». Cette expression recouvre plusieurs caractéristiques

essentielles qui particulariseraient et rapprocheraient leur démarche théorique. Il s'agit tout d'abord de découvrir « les principes vitaux à l'œuvre dans toute organisation humaine », pour éviter, en premier lieu, la corruption du corps politique. En outre une telle recherche va de paire selon l'A. avec la découverte du caractère « artificiel » du corps politique. C'est dans ce cadre commun, que les quatre penseurs étudiés auraient eu le projet de dégager une « science politique » d'essence « systématique » (p. 30). Si l'A. reconnaît qu'une telle ambition systématique est explicitement affirmée chez Hobbes et Harrington, elle admet qu'elle n'est pas revendiquée par Locke ou Sidney. Mais elle entend faire de l'application de cette « grille de lecture » aux œuvres de ces deux derniers un des hypothèses fondatrices de son travail.

Le choix de traiter ensemble de ces quatre penseurs semble ainsi s'expliquer aux yeux de l'auteur par l'existence d'un parti pris *épistémologique* commun, résumé dans leur volonté de « découvrir les fondements rationnels et permanents de l'organisation politique » (p. 35), répondant lui-même à un même problème politique concret. Mais, la particularité de leur prise en charge du politique ne s'arrête pas là. Comme l'affirme l'*incipit* du deuxième chapitre de l'ouvrage, ces quatre auteurs partageraient un même souci de « démystification quant aux sources du pouvoir politique » (p. 100). Ils seraient ainsi animés par « une même intention » :

la volonté de découvrir les fondements du corps politique et de comprendre ses mécanismes, et ce, non seulement dans une visée purement ontologique, mais dans un souci didactique : seule une approche lucide de l'organisation politique et de ses règles de fonctionnement permettra de garantir sa pérennité, car les hommes se fiant à leur raison comprendront qu'il n'est pas d'autre système possible.

Il y aurait là, à suivre l'A., un principe de distinction essentiel vis-à-vis des théories qui cherchent une source divine et/ou patriarcale au pouvoir politique. L'A. insiste ainsi à juste titre sur l'importance de la figure de Filmer comme contre-modèle explicite pour Locke et pour Sidney (il manque peut-être une étude plus précise des critiques que Filmer réserve à Hobbes, qui aurait permis de préciser un peu plus le rapport entre les auteurs du corpus). Mais le commun effort de « démystification » des rouages et du fondement du pouvoir politique éloignerait aussi, selon l'A., ces quatre penseurs des théoriciens de la raison d'Etat,

défenseurs d'une forme de « secret » concernant le politique et d'une pratique de voilement des sources et des modes d'exercice du pouvoir (p. 100, et p. 37). Si on peut regretter le caractère trop rapide de cette présentation du discours complexe et hétérogène de la raison d'Etat, et de la manière dont elle fut reçue et exploitée en Angleterre, on peut toutefois souscrire à l'idée d'une réorientation de la pensée politique à partir de la prise en charge de la nécessité d'apprendre aux hommes à obéir, et pas seulement à gouverner, où l'on passerait de l'appel au fondement « mystique » de l'autorité à la démonstration argumentée des raisons de l'obéissance. Cette réorientation où l'on passe d'une théorie politique inscrite en premier lieu dans la tradition des conseils au prince à un discours qui s'adresse à la fois au gouvernant et aux sujets, si elle n'est pas propre à la réflexion des auteurs considérés par cette étude, en constitue sûrement un des traits essentiels. C'est dans cette perspective que l'A. comprend l'accent mis par ces auteurs sur la question de la « fondation » ou de « l'institution » du corps politique.

Chez ces auteurs, l'enjeu fondamental de la science politique résiderait ainsi dans la connaissance des moyens d'instituer un cadre juridique capable de permettre à l'homme d'éviter les débordements passionnels, essentiellement antisociaux, dont l'état de nature révèle la force et la prégnance. Ces auteurs partageraient ainsi le choix de faire porter la question de la préservation du corps politique d'abord sur le moment de l'institution du corps politique, jugé plus fondamental que celui de l'administration de ce pouvoir. Il s'agit à n'en pas douter d'une idée essentielle, qui aurait méritée d'être développée en vue notamment de rendre compte par là de ce qui constitue peut-être un des legs les plus importants de ces auteurs à la pensée politique ultérieure, à savoir le privilège donné à la question du droit politique, ou ce que l'on pourrait appeler avec Foucault, leur « juridisme ».

Mais comme le montre l'A. de manière convaincante, il ne convient pas de méconnaître le sens extrêmement précis donné au terme d'institution, ou de fondation par ces auteurs. Les auteurs du corpus

ne se préoccupent pas tant de l'organisation constitutionnelle de l'Etat (la distribution du pouvoir entre différentes instances) que de ses principes fondateurs). Comme les penseurs du contrat, s'il leur arrive de se prononcer en

faveur d'un régime ou d'un autre, la question qui les anime n'est pas celle du meilleur gouvernement possible : elle est celle des fondements du pouvoir politique et non de sa forme (p. 103).

La question essentielle serait donc celle de « l'origine » et de « la nature même du pouvoir ». Si un telle indifférence vis-à-vis des formes constitutionnelles, une fois établie l'identité de nature du pouvoir politique semble en grande partie vraie pour Hobbes, il semble plus difficile de l'accorder dans le cas de Locke ou de Sidney. Pour établir ce point, l'auteur entend tout d'abord préciser ce qu'elle entend par « l'origine et la nature même du pouvoir ». L'union de ces deux questions apparaît, dans sa perspective, fondamentale. En effet, la nature du pouvoir est établi à partir de la considération de son fondement rationnel, lui-même identifié au « consentement du peuple » (p. 105).

Or si dans de belles pages l'A. décèle les points de convergence parfois paradoxaux entre les œuvres de Hobbes, Locke et Sidney, sur la question de l'état de nature et du pacte social, elle reconnaît qu'il est difficile de retrouver dans la pensée de Harrington, l'indice d'un effort pour penser la nature du pouvoir politique à partir de la volonté humaine d'éviter la situation insupportable de l'état de nature. Or si chez l'auteur d'*Oceana* on retrouve aussi l'idée que « l'institution du corps politique obéit à une nécessité, celle de garantir la sécurité des individus » (p. 131), force est de constater qu'il « entre en vive opposition avec Hobbes sur la question du contrat ». La critique de la conception contractualiste par Harrington reposerait ainsi sur sa grande « découverte » : le caractère fondamental de l'équilibre des propriétés. De ce point de vue, c'est bien encore en référence à la nécessité que se pense l'institution politique, mais cette nécessité est maintenant déterminée par l'attachement des hommes à leur propriété.

L'idée d'anatomie politique suppose en outre, que cette découverte soit le produit d'une « méthode » qui doit « procéder d'une observation fidèle de l'homme et du monde qui l'entoure, tels qu'il *sont* » (p. 27). Tel serait pour l'auteur le cœur de leur « démarche commune » (p. 38). Il y aurait ainsi au point de départ de la pensée politique de ces auteurs, un commun parti pris en faveur d'un réalisme politique, hérité de Machiavel. Retrouvant les analyses classiques de Strauss sur ce point, l'ouvrage assimile la rejet par Hobbes de la philosophie des Anciens, sous le prétexte qu'elle constitue « davantage un rêve qu'une

science » (*Léviathan*, chapitre XLVI, traduction Tricaud, Dalloz, p. 686), à la reprise de ce que l'on a coutume d'appeler le rejet de l'idéalisme politique par Machiavel. Mais plus radicalement, ces auteurs partageraient avec Hobbes le rejet de l'utopisme conçu ici comme le prolongement moderne de l'idéalisme politique ancien. On pourrait sur ce point regretter que l'ouvrage ne précise pas suffisamment le rapport complexe qu'un auteur comme Harrington, voire Hobbes, entretient avec le motif utopiste, et peut-être la manière dont à partir de More et de Bacon au moins (pour rester dans le champ anglais), ce motif s'articule à une réflexion de fond sur le rapport entre le discours philosophique et la connaissance de la réalité politique.

L'auteur juge avec raison que ces quatre penseurs « entendent non pas se livrer à une méditation sur le mode de gouvernement idéal, mais appliquer des méthodes scientifiques au champ de la réflexion scientifique » (p. 32). En pointant cette « démarche commune » et en particulier le choix du réalisme, l'auteur parvient à minorer les distinctions courantes établies entre ces auteurs sur la base de perspectives méthodiques différentes. Il est de coutume ainsi de distinguer des perspectives purement rationalistes de celles plus historicistes. L'auteur ne nie pas ce qui sépare par exemple un Harrington ou un Sidney d'un Hobbes dans le rapport à l'histoire romaine. Mais, malgré ces différences, on peut voir chez tous ces auteurs, une commune volonté de parvenir à proposer une « observation objective de la nature humaine » (p. 38), pensée alors comme « le préalable à toute théorie de l'organisation politique fondée en expérience et en raison ». Si on peut ainsi reconnaître selon l'auteur que Hobbes et Locke sont « plus philosophes » et Harrington et Sidney « plus historiens », cela n'empêcherait pas pour autant l'existence d'une perspective commune, plus fondamentale que les différences, qui semble être aux yeux de l'auteur la critique de l'idéalisme politique.

La perspective de cet ouvrage et la thèse qu'il défend permet d'éviter les lectures unilatérales des auteurs considérés. On peut ainsi noter l'effort pour tracer le portrait plus complet possible de pensée politique de Locke, en prenant notamment en compte les *Constitutions fondamentales de Caroline du nord* (1669), ou l'*Essai sur la loi des pauvres* (1697), faisant ainsi apparaître des aspects que la seule considération des *Traité sur le gouvernement civil* a tendance à masquer. On peut aussi évoquer la lecture précise de la pensée d'Harrington qui entend refuser d'y voir un simple épigone du républicanisme classique, ou l'attention accordée à la pensée de Sidney, qui reste malgré les travaux de P.

Carrive, P. Lurbe ou Ch. Hamel plus récemment, encore peu étudié en France. Dans ce cadre, on ne peut que saluer la volonté de s'associer au mouvement de contestation de la réduction de la théorie hobbesienne à la simple démonstration rationnelle de l'absoluité de la souveraineté notamment par la mise en évidence de l'importance du salut du peuple comme norme du gouvernement et de l'attention de l'auteur du *Léviathan* à l'histoire. Sur tous ces points, comme sur bien d'autres, cet ouvrage est d'une grande utilité.

Cependant malgré son indéniable fécondité, la méthode comparative est aussi selon nous à l'origine des limites de l'ouvrage. En premier lieu, en se concentrant sur la comparaison des pensées politiques de ces quatre auteurs, l'A. comme nous l'avons déjà relevé, semble plus soucieuse de pointer la concordance des quatre œuvres entre elles, que de mettre en évidence la cohérence de chacune. Ce parti pris va de paire avec le fait de passer sous silence le rapport que la philosophie civile entretient avec d'autres aspects de leur propre pensée. Or si on peut peut-être reconnaître avec l'A., l'existence commune d'une volonté de produire une analyse systématique du politique, il n'est pas certain que l'idée même de système recouvre la même signification chez tous ces auteurs. De la même manière, il semble difficile de considérer le rapport entre expérience et raison, voire entre philosophie et histoire, sans instruire les différences profondes entre les thèses épistémologiques d'auteurs comme Hobbes, Locke voire Harrington.

Ce choix méthodologique de comparer les thèses politiques des différents auteurs entre elles, pour mettre en évidence quelque chose comme une « démarche commune », a peut-être pour effet de minorer des différences selon nous essentielles entre ces pensées. Ainsi si on peut accorder avec l'A. que chez Hobbes aussi il s'agit de concilier la constitution d'une puissance politique suffisante pour assurer l'existence et la préservation du corps politique et l'exercice d'une telle puissance en vue du salut du peuple, cette opération semble emprunter des voies fort différentes de celles choisies par les autres auteurs. Ce n'est pas en effet au niveau du droit de ce pouvoir à s'exercer qu'il s'agit de penser l'instance de modération de cette puissance absolue, mais au simple niveau de la prudence politique et de l'art de gouverner. Gouverner à l'encontre de l'intérêt du corps politique, c'est certes pour le souverain gouverner à l'encontre des lois de nature, à l'encontre de son propre intérêt, mais ce n'est pas perdre par là-même le droit de gouverner. L'A. reconnaît ainsi la différence essentielle qui existe entre la conception du contrat, du transfert de droit qui existe entre



Hobbes, Locke et Sidney (cf. notamment pp. 139 – 141) mais sans peut-être lui donner l'importance radicale qui est la sienne pour penser le rapport entre ces auteurs. Il y aurait peut-être lieu de juger que Harrington, Locke et Sidney entendent penser ensemble puissance suffisante de la souveraineté politique et limitation institutionnelle et juridique de ce pouvoir, là où Hobbes semble construire sa théorie de la souveraineté à partir d'une identification du pouvoir souverain à un pouvoir juridiquement illimité. On pourrait ainsi dégager différentes manières de penser l'articulation du niveau juridique et du niveau prudentiel et pragmatique de l'exercice du pouvoir politique, mais aussi de repenser la distinction traditionnelle pour la pensée politique anglaise entre prérogative du pouvoir politique et libertés des sujets.

Malgré ces réserves, il faut saluer les fruits de la perspective choisie par cet ouvrage et la richesse des analyses proposées. L'effort pour remettre en question les catégories communes et parfois caricaturales par lesquelles une certaine histoire des idées politiques structurent la production théorique de ce « moment » essentiel de la pensée politique moderne est évidemment salutaire. L'A. signale ainsi, et son ouvrage en donne de sérieuses garanties, que l'on ne saurait pour comprendre ce qui s'opère à cette époque, opposer simplement libéralisme et républicanisme, comme deux discours totalement hétérogènes et autonomes. En aidant à se garantir contre un tel excès, l'ouvrage témoigne de sa réelle utilité. Plus largement, il offre une réelle occasion de reconsidérer les débats ouverts par les tenants de ce que l'on a coutume d'appeler l'Ecole de Cambridge sur la méthode de compréhension des pensées politiques du passé, en essayant d'articuler la lecture d'un moment théorique circonscrit à la considération de ce qui en fait son actualité et sa fécondité, en tentant de dégager ce qui aurait permis à une époque particulière d'accéder à la prise en charge du problème à la fois anhistorique et universel que pose le pouvoir politique.

**J. Berthier, Université Bordeaux Montaigne, EA SPH**